

## frais de transport en cas de demenagement

Par **fati92**, le **09/04/2010** à **12:58**

Bonjour,

Nous venons de perdre la garde partagée du fils de mon mari (9ans).

Nous sommes dans le 92, et son ex-femme aussi, or on pense qu'elle envisage de déménager en province (environ 60 km de Paris).

Nous sommes persuadés qu'il s'agit d'un déménagement pour son confort de vie et pour éloigner leur fils de mon mari.

Quels ont nos recours ?

Es-ce toujours à lui d'aller le chercher et de le ramener si elle déménage ? (dans le dernier jugement les allers et retours sont à la charge de mon mari)

Merci de votre aide.